

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE ET EXAMEN
PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE D'ASSISTANT
TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES
BIBLIOTHÈQUES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE**

SESSION 2022

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note à l'aide des éléments d'un dossier portant sur la spécialité dans laquelle le candidat se présente.

Durée : 3 heures

Coefficient : 2 (promotion interne)

Coefficient : 1 (avancement de grade)

SPÉCIALITÉ : BIBLIOTHÈQUES

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 26 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe à la médiathèque centrale de la ville de Cultureville (65 000 habitants).

A la demande de l'élue en charge de la culture, la Directrice de la médiathèque entend renforcer l'action du réseau de bibliothèques de la ville, en faveur des valeurs démocratiques et citoyennes.

Dans cette perspective, elle vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur le rôle des médiathèques en matière de développement et de soutien à la citoyenneté.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Les bibliothécaires, ambassadeurs de la citoyenneté » (extraits) - *lagazettedescommunes.com* - 15 février 2019 - 3 pages
- Document 2 :** « Citoyenneté, késako ? » - *Réseau de la médiathèque intercommunale de Sélestat* - Consulté le 20 novembre 2021 - 3 pages
- Document 3 :** « Liberté, citoyenneté, bibliothèque » (extraits) - Alice Bernard, Marilène Pelletier, Giulia Camin - *Bibliothèque(s) 98-99 - ABF* - Décembre 2019 - 6 pages
- Document 4 :** « La bibliothèque et le citoyen : le nouveau parcours BSF Campus » - *bibliosansfrontieres.org* - 21 juin 2017 - 2 pages
- Document 5 :** « Bibliothèques publiques et virage citoyen : enjeux institutionnels et communicationnels » (extraits) - François R. Derbas Thibodeau, Christian Poirier - *Communiquer 26/2019* - 2019 - 3 pages
- Document 6 :** « Débat, expo et échanges autour de l'égalité » - *lindependant.fr* - 25 novembre 2021 - 1 page
- Document 7 :** « Bibliothèques et Démocratie » - Raphaëlle Bats - *mediathequedepartementale.lenord.fr* - 2017 - 4 pages
- Document 8 :** « Les bibliothèques au premier rang dans l'après-Charlie » - *rue89bordeaux.fr* - 7 janvier 2016 - 2 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Les bibliothécaires, ambassadeurs de la citoyenneté

Lagazettedescommunes.com - Publié le 15/02/2019 • Par [Judith Chetrit](#)

A la suite des attentats de 2015, bibliothèques et bibliothécaires se sont interrogés sur l'adaptation de leur offre afin de mieux accompagner la citoyenneté et lever les freins à la diffusion de savoirs. Des présentations d'ouvrages, des débats et des expositions, notamment, permettent de toucher un public plus large en garantissant la liberté d'expression.

Dans la foulée des attentats de janvier et de novembre 2015, une série d'actions de médiation culturelle ont été mises en place pour engager le débat sur les sujets de société et promouvoir un accompagnement plus engagé de la citoyenneté. La bibliothèque comme espace de rencontre et de partage ? La thématique n'est certes pas nouvelle, mais elle s'incarne autrement à la lumière des événements récents et des textes de référence de la profession supposée incarner et insuffler les idéaux républicains dans son quotidien.

« Les bibliothèques sont autant des lieux de vie et d'apprentissage de l'altérité que des lieux de loisirs et de divertissement », estimait Camille Gangloff, adjointe au maire de Strasbourg et conseillère eurométropolitaine chargée des médiathèques et de la lecture publique, en ouverture d'une journée sur les bibliothèques et les valeurs de la République, en novembre 2018.

Equipements culturels de proximité, les bibliothèques doivent offrir et garantir un accès gratuit, libre et sans discrimination. Encore faut-il être en mesure de saisir ce que recouvre l'évocation désormais politisée des valeurs républicaines aussi bien à droite qu'à gauche, pointe le politologue Vincent Martigny, analysant les politiques culturelles comme des vecteurs de citoyenneté et d'identité. « Même la liberté, l'égalité et la fraternité sont l'objet d'usages politiques différenciés. Une partie du débat s'est ensuite cristallisée sur la laïcité », souligne-t-il. Ce climat n'épargne pas les bibliothèques : des interrogations naissent au sein d'équipes, des arbitrages demandent à être justifiés.

Tolérance et réflexion

« Nous avons une programmation littéraire et artistique très riche mais peu de débats de société. Pourtant, nous avons l'espace pour lancer des discussions éclectiques », se remémore Yoann Bourion, bibliothécaire à Bordeaux (252 000 hab.), où La Fabrique du citoyen entame sa quatrième édition autour de débats, d'expositions et d'ateliers pendant trois mois au sein du réseau municipal de neuf bibliothèques. « Nous avons fait une exposition sur la censure, Mai 68, parlé de PMA [procréation médicalement assistée, ndlr] », relate-t-il.

Même ambition à Lyon (513 300 hab.), où le cycle « démocratie » a rythmé plusieurs mois de programmation entre novembre 2016 et mars 2017 sur « la mobilisation à l'aune de l'échec de la participation », indique Guillaume Morand, bibliothécaire. Issu d'un groupe de travail, ce cycle a porté sur la bibliothèque en tant que lieu politique qui adapte une vision anglée de la démocratie « comme une dynamique d'émancipation avec de nouvelles formes d'engagement pour prendre sa place dans la cité ».

A la médiathèque de Bourges (65 500 hab., Cher), un espace a été réservé à la restitution de lectures d'écrits et de graphiques de lycéens sur la citoyenneté, complété par la proposition

d'ouvrages et de vidéos sur le sujet. « Si on veut une société avec des gens tolérants qui réfléchissent, il faut multiplier ces portes ouvertes. Cela ne demande pas seulement un réservoir documentaire, mais aussi de creuser des ressources qui titillent les individus », affirme Colette Puynège-Batard, directrice des bibliothèques.

Devoir de réserve

Il est pourtant parfois difficile de se défaire d'un paradoxe de départ : garant de la neutralité du service public, le bibliothécaire, professionnel de l'information, n'en est pas pour autant privé de pouvoir d'agir dans la société. « Les bibliothécaires territoriaux s'abritent souvent derrière le devoir de réserve. Les valeurs républicaines ne traduisent pas une opinion politique, mais un investissement citoyen. Aujourd'hui, toutefois, la notion d'engagement est prise avec des pincettes alors qu'il y a une porosité à accepter entre le professionnel et le personnel », développe Florence Salanouve, conservatrice de bibliothèques à l'origine de plusieurs écrits sur la gestion de l'interculturalité. A minima, les événements organisés « posent la question de la légitimité des bibliothèques à s'emparer de ce sujet », pointe Fabrice Chambon, directeur des bibliothèques de Montreuil (106 000 hab.). (...)

Au-delà d'une question idéologique, c'est pourtant bien souvent le pragmatisme et la connaissance de ses usagers qui conduit à concrétiser des actions autour d'une culture commune constituant le socle du creuset républicain. « Il faut utiliser la confiance en notre institution pour permettre à la population d'appréhender la diversité des parcours de vie », pointe-t-il. (...)

Certains bibliothécaires craignent par ailleurs de ne pas être en mesure d'animer et de gérer un débat sur des sujets brûlants. Un évitement du conflit compatible avec la mission de citoyenneté qui leur incombe ? Comme le pointait en 2015 la sénatrice Sylvie Robert dans son rapport sur l'extension des heures d'ouverture des bibliothèques, leur rôle civique est une « mission à part entière, rendue essentielle par le contexte d'affaiblissement de la parole publique, d'atténuation du lien social et d'incompréhension chez certains des valeurs républicaines ».

Formation en ligne

(...) Dans le Nord, le projet initié par la médiathèque départementale a été élargi à la réalisation d'un module de formation en ligne regroupant des vidéos sur le lien entre la bibliothèque et la citoyenneté. Gratuit et accessible en ligne depuis le printemps 2017, le contenu de cette dizaine de vidéos s'est appuyé sur plusieurs séances de « design thinking » avec les bibliothécaires et des représentants d'associations, supervisés par l'ONG Bibliothèques sans frontières. « Parmi les deux vidéos les plus vues, figurent celles sur les valeurs de la République et la notion de service public », détaille Alec de Beaurepaire, responsable de la formation à la médiathèque.

Cependant, malgré un visionnage à plus de 15 000 vues sur YouTube, seulement une cinquantaine de personnes ont suivi le parcours dans son intégralité. C'est souvent le pendant de ce type d'actions : faute d'une communication suffisante, elles restent étroitement liées au volontarisme des agents. En matière d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté, la force de proposition va surtout dépendre à terme du management, des compétences et des moyens mis à la disposition des bibliothécaires.

FOCUS

« A refuser le conflit, on crée des sociétés où l'on ne sait plus débattre »

Raphaëlle Bats, doctorante à l'université Paris 7 sur la vocation démocratique des bibliothèques

« Après les attentats commis par des Français, des bibliothécaires se sont retrouvés face à un sentiment d'échec : en tant que professionnels de l'information, ils se sont questionnés sur ce qu'ils réussissent à transmettre quand leur mission est d'assurer une émancipation de leurs usagers. Si une partie des événements organisés ensuite s'adressaient au public, d'autres ont été réservés aux bibliothécaires eux-mêmes. Ce n'était pas un doute sur leurs compétences, plutôt une réflexion sur l'échec d'incarnation et la garantie du pluralisme. A refuser le conflit dans les bibliothèques, on crée des sociétés où l'on ne sait plus débattre et expliquer les valeurs qui irriguent leurs actions. »

FOCUS

Un web-doc met en lumière la diversité culturelle d'Hérouville-Saint-Clair

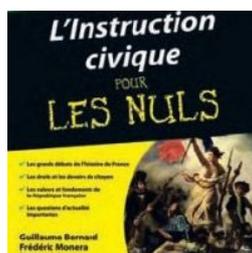


A l'issue d'une collaboration avec une dizaine de partenaires dont la direction régionale des affaires culturelles et plus de 400 habitants, [« Suis-moi ! »](#) retrace une dizaine de parcours de vie. « La bibliothèque avait son mot à dire. Nous voulions montrer un visage positif de la commune, sans tomber dans l'angélisme. Et on a mis du temps à expliquer que l'objet n'était pas une promotion des actions des institutions », relate Morgane Desard, directrice. Finalisé en décembre 2017, le web-doc réalisé par Camille Julie et Nicolas Glorieux a déjà été vu plusieurs dizaines de milliers de fois, des projections au domicile des habitants étant même proposées.



Citoyenneté, késako ?

Qu'est-ce qu'être citoyen, en ce début de 21e siècle ? Coexister pacifiquement ? Partager des valeurs républicaines, européennes, humanistes, culturelles, religieuses, environnementales... ? Outre nos valeurs familiales, l'école prend le relais dès la maternelle pour nous initier au vivre-ensemble, sous diverses formes. Autrefois 'morale', puis 'instruction civique', cette éducation est aujourd'hui rebaptisée 'éducation civique, juridique et sociale' dans nos établissements scolaires. On y apprend à vivre ensemble : écouter l'autre, confronter ses idées, débattre, prendre des initiatives et développer un esprit critique pour devenir un citoyen éclairé. Pour certains, il s'agira de trouver sa place dans cette société de consommation. Pour d'autres, il sera urgent de s'engager (pour un monde plus beau, plus pacifique, plus respectueux des autres et de l'environnement, pour une Europe plus ouverte et plus proches de ses citoyens...).(…)



L'Instruction civique pour les nuls / Guillaume BERNARD, Frédéric MONERA, *First Editions*

Enseignée au collège puis au lycée, où elle est rebaptisée « éducation civique, juridique et sociale », l'instruction civique se fixe pour objectif de former les futurs électeurs en abordant les principes et les valeurs fondamentales de la République et en débattant de thèmes d'actualité. Didactique, ce livre servira tout autant à l'élève dans le cadre de l'apprentissage de cette discipline désormais autonome qu'aux parents désireux de suivre l'enseignement dispensé à leurs enfants.

320.4 BER



Quelles valeurs partager et transmettre aujourd'hui ? / Abdenour BIDAR, *Albin Michel*
Une réflexion sur la morale et sur les valeurs sociales qui part d'un questionnement sur le contenu des cours d'enseignement moral et civique à l'école. L'essai est structuré en deux parties s'appuyant sur les thèmes définis pour cette matière scolaire : la culture de la sensibilité, du jugement et celle de la règle, du droit et de l'engagement.
370.1 BID



Petit manuel de résistance contemporaine : récits et stratégies pour transformer le monde / Cyril DION, *Actes Sud, Colibris*

Synthèse de deux années de rencontres à travers 18 pays proposant d'explorer les initiatives, personnelles, collectives ou politiques, destinées à apporter des réponses aux problèmes sociaux et environnementaux.
303.4 DIO



Citoyenneté et démocratie / Christian LE BART, *La Documentation française*
Le point sur le rôle du citoyen dans la société et sur le fonctionnement de la démocratie française. Avec un chapitre sur la place des médias dans les débats citoyens.
321.8 LEB

Allons z'enfants... la République vous appelle ! / Iannis RODER, *O. Jacob*



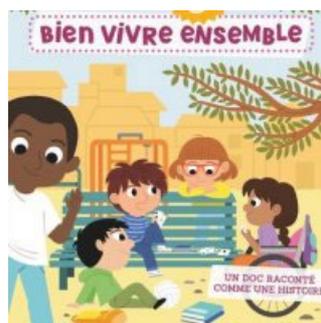
Une réflexion sur la pratique de l'enseignement en zone difficile et sur la place de l'école dans un contexte de crise générale. Professeur dans un établissement classé REP (réseau

d'éducation prioritaire), l'auteur propose des pistes pour faire de ces élèves des citoyens français, attachés aux valeurs de la République française, et décrit la réalité de l'école en banlieue.

370.1 ROD



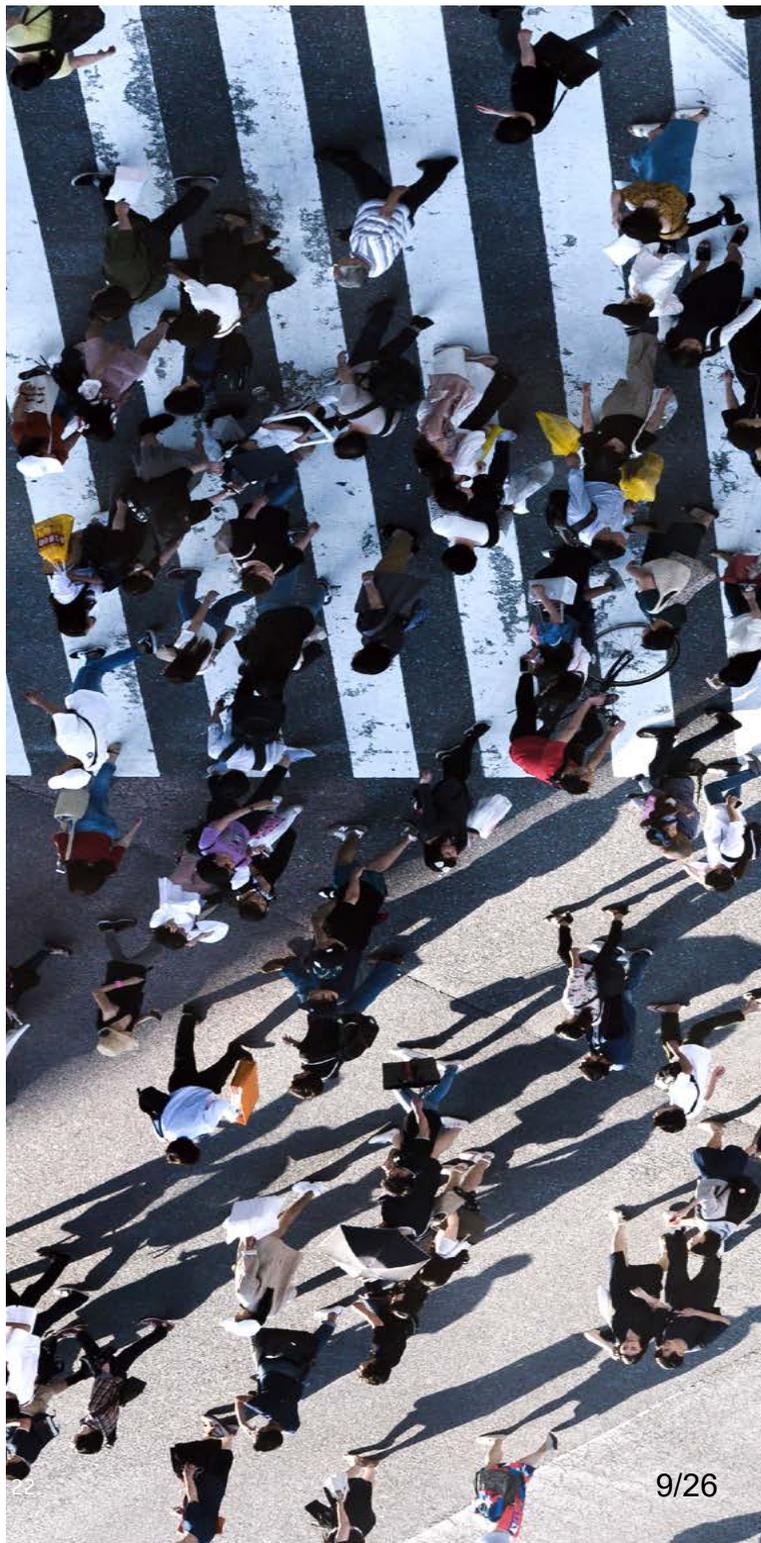
Une Idée folle / réalisation et scénario Judith GRUMBACH, musique Alain WISNIAK, Philippe VIARD, *Kamea Meah*. DVD réalisé en 2016, tourné dans neuf établissements scolaires - publics et privés, de la maternelle au collège, aux quatre coins de la France - « Une idée folle » pose la question du rôle de l'école au XXIème siècle, à travers le témoignage d'enseignants, d'enfants, de parents ainsi que d'experts de l'éducation. A quels défis les citoyens de demain vont-ils devoir faire face et comment les y préparer ? En cultivant l'empathie, la créativité, la coopération, la prise d'initiative ou encore la confiance en soi et l'esprit critique chez les élèves, en parallèle des savoirs fondamentaux, les enseignants de ces écoles font un rêve fou : celui de former une future génération de citoyens épanouis et responsables qui auront à coeur de transformer positivement la société qui les entoure. **DVDA 370.1 GRU**



Bien vivre ensemble / Sylvie BAUSSIÉ, ill. Ilaria FALORSI, *Père Castor-Flammarion* Tous différents... tous égaux ! Fille ou garçon, né ici ou ailleurs, noir ou blanc, croyant ou non... Pour bien vivre avec les autres, il faut comprendre la diversité et la respecter. La vie en société racontée comme une histoire. **320.4 BAU**

LIBERTÉ, CITOYENNETÉ, BIBLIOTHÈQUE

PAR ALICE BERNARD



« **L**es bibliothèques, outils indispensables pour les citoyen-ne-s : lire, s'informer, débattre pour comprendre et agir. » C'est par ce communiqué que l'Association des bibliothécaires de France (ABF) commençait 2019, et le sujet de la citoyenneté est apparu comme une évidence pour ce dossier. Le congrès 2013 de l'ABF, *La bibliothèque, fabrique du citoyen*, traitait déjà de cette notion de citoyenneté. Je vous invite à (ré-)écouter notamment la conférence inaugurale du sociologue Michel Wievorka¹ ; elle introduira ce dossier pour définir la citoyenneté, aborder la manière dont elle s'est construite dans le temps et évoquer les questions qu'elle peut soulever. On retiendra d'une part que la citoyenneté est un processus qui engage l'être humain dans la société et qui s'acquiert – « On naît citoyen mais l'on DEVIENT citoyen lucide et éclairé »² –, et d'autre part qu'être citoyen, c'est jouir de droits garantis par l'État. Droits civils, politiques, sociaux... auxquels s'ajoutent aujourd'hui les droits culturels³. Ces droits sont autant de libertés multiples (avec leurs limites), revendiquées dans divers textes de référence concernant ou non les bibliothèques⁴. C'est aux regards de ces droits, éclairés de réflexions et d'actions en bibliothèque, que se fonde ce dossier.

LA BIBLIOTHÈQUE, LIEU DES DROITS CIVILS ET CIVIQUES

La bibliothèque se trouve parfois là où on ne l'attend pas ; et c'est le cas, encore peu courant, pour l'exercice de certaines formalités citoyennes. À Valenciennes, la médiathèque se fait par exemple lieu d'accueil de cérémonies d'état civil (mariage, baptême) et de bureau de vote. (...)

¹ ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRE DE FRANCE. *Congrès 2013 : la bibliothèque, fabrique du citoyen*. <https://tinyurl.com/abf-congres2013>

² BEST Francine. « Naître citoyen... et le devenir ». *Après-demain*. Janvier 2008, n°5. <https://tinyurl.com/fbest>

³ DROIT CULTUREL. *La déclaration de Fribourg sur les droits culturels* (2007). <https://tinyurl.com/ddfribourg>

⁴ ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Les textes de référence utiles dans le domaine des bibliothèques* (mai 2016). <https://tinyurl.com/abf-txtreference>



(...)

LA BIBLIOTHÈQUE, LIEU DE DÉBAT

En tant que lieu propice au vivre ensemble, la bibliothèque favorise la rencontre, l'échange, notamment par l'organisation de débat. « L'après Charlie » a parfois été l'élément déclencheur à la conduite de ce genre d'initiative. À Bordeaux avec l'édition annuelle de la *Fabrique du citoyen*, à Lyon avec l'événement *Démocratie : rêver, penser, agir ensemble*, les médiathèques ont conçu un programme d'actions culturelles conséquent, dédié au débat et à l'expression citoyenne. Bien que les bibliothèques aient toute légitimité à mener ce genre d'actions, tou-te-s les bibliothécaires ne sont pas à l'aise pour en organiser et en animer. Au renforcement des compétences des équipes peut s'allier l'usage d'outils facilitant la tenue de débat. La médiathèque de l'Île-Saint-Denis nous partage par exemple sa formule pour un débat réussi ; quant à la médiathèque départementale de Seine-et-Marne, le besoin de faire évoluer son offre d'outils de médiation l'a amenée à créer un « Kit débat », modulable afin de permettre différentes formes de participation.

Par l'accès à l'information, par les actions menées, notamment les débats, par les vellétés du participatif, la bibliothèque contribue à élever la connaissance et *in fine* la capacité d'agir des citoyen-ne-s.
(...)

7 RÉSEAU FING. *Capacity*.
<http://reseau.fing.org/groups/profile/160547/capacity>



(...)

débat citoyen

ET SI ON EN PARLAIT ?

PAR MARILÈNE PELLETIER

Je suis certaine que vous le connaissez ce doute qui envahit la ou le bibliothécaire quand elle ou il propose une toute nouvelle action et que passe dans sa tête cette petite peur « Et si personne ne venait ? ». Et bien nous l'avons aussi vécu cette appréhension avec l'équipe de la médiathèque Elsa Triolet de l'Île-Saint-Denis, quand nous nous sommes dit « Allez ! On se lance ! Organisons-le ce premier débat citoyen qui nous tient tant à cœur ». Nous étions la première équipe sur le réseau des médiathèques de Plaine Commune, à initier ce genre de projet. Et nous avons d'emblée cherché à concevoir une forme inédite, dont l'essence même serait de favoriser et stimuler la prise de parole des habitant·e·s.

POURQUOI ?

Mettre le plus possible l'habitant·e au centre et ancrer la médiathèque au cœur de la cité constituaient les objectifs principaux de ce projet. Comment rendre les habitant·e·s acteur·rice·s de la vie de leur médiathèque ? C'est à partir de ces préoccupations qu'a germé l'idée de proposer des débats citoyens.

Nous avons donc imaginé une forme horizontale d'échange qui fonctionne car elle est construite avec des expert·e·s du territoire et des personnes relais (partenaires associatifs, services de la ville, Éducation nationale, etc.), donc proches de la réalité et de la population que nous desservons. C'est la construction même du déroulé du débat qui rend possible l'échange entre les participant·e·s puisque notre volonté est de



© Elodie Ratsimbazafy / Plaine Commune

Nous avons donc imaginé une forme horizontale d'échange qui fonctionne car elle est construite avec des experts du territoire et des personnes relais

permettre au maximum de participant·e·s de s'exprimer dans une relation de confiance et de bienveillance.

Ainsi, nous pouvions donner une place toute particulière aux habitant·e·s tout en restant dans un cadre institutionnel. Les débats citoyens *Et si on en parlait ?* sont donc nés.

PRINCIPES ET MISE EN ŒUVRE

Le travail préparatoire à l'organisation d'un débat se fait en plusieurs étapes et repose sur six principes :

- un format horizontal, dont j'ai parlé plus haut, permettant une large participation des personnes présentes. Il a été décidé de ne pas utiliser le format conférence car l'objectif n'était pas de transmettre un savoir mais

de permettre à chacun d'apporter sa participation au débat ;

- identification en amont d'une personne pivot qui possède une expertise sur le sujet et qui fera une courte introduction sur les notions abordées durant le débat ;
- identification en amont de personnes relais qui possèdent également une expertise et participeront aux échanges en répondant aux questions soulevées par les participant·e·s ;
- modération du débat par deux bibliothécaires qui posent le cadre des échanges ;
- mise en place d'une valorisation de documents et de ressources une semaine avant le débat pour permettre au public de s'informer et de préparer leur participation, à

(...)

laisser encore une à deux semaines après pour permettre de prolonger la réflexion.

Pour la mise en œuvre plusieurs points sont à développer :

• **Choisir le thème.**

Pour nous aider à choisir un thème qui pourrait intéresser et être fédérateur, nous avons, lors de la phase de réflexion, interrogé nos usagers et usagères par l'intermédiaire d'un questionnaire. Différentes grandes thématiques ont été citées comme les sciences et techniques (ex. les dangers de l'internet pour les enfants, les ressources de l'avenir...), la santé (ex. le développement personnel, le handicap...), le vivre ensemble (ex. la mixité sociale, le racisme...), la citoyenneté (ex. le devoir de mémoire, le civisme...), etc. En plus des propositions recueillies via le questionnaire, nous proposons aussi des sujets en lien avec l'actualité.

• **Travailler l'angle d'attaque avec les partenaires et intervenant-e-s.**

Une fois le thème retenu, nous identifions des partenaires locaux qui peuvent apporter une expertise, des connaissances, des expériences à partager. Nous nous réunissons plusieurs fois pour discuter et déterminer ensemble l'angle d'attaque puis affiner le sujet du débat et choisir l'intervenant-e qui sera la personne pivot, l'expert-e de référence.

• **Doubler la communication institutionnelle d'échanges directs.**

Traditionnellement, nous communiquons sur nos actions via le site internet des médiathèques de Plaine Commune, via le journal municipal distribué dans toutes les boîtes aux lettres et le Facebook de la ville de l'Île-Saint-Denis, également via la distribution de flyers et d'affiches dans des lieux stratégiques du territoire. Mais pour ces débats, nous avons souhaité aller plus loin en donnant une place importante à la communication directe. Nous échangeons donc beaucoup avec nos partenaires pour présenter le débat à venir et en faire des relais auprès de leur propre public et ainsi élargir le panel de personnes touchées. Nous faisons aussi un travail de communication de terrain en sortant de la médiathèque pour aller à la

Une fois le thème retenu, nous identifions des partenaires locaux qui peuvent apporter une expertise, des connaissances, des expériences à partager

rencontre des publics pouvant être potentiellement concernés. Et nous constatons que ce travail paye.

• **Proposer des activités pour les enfants.**

Il a été dès le départ retenu que nous organiserions nos débats toujours le même jour et en soirée pour permettre à une majorité de personnes d'être disponibles. Nous avons donc retenu le vendredi soir à 19 heures. Pour mettre toutes les chances de notre côté de toucher un large public et aider les parents qui pourraient avoir des difficultés à venir en raison des enfants à faire garder, nous proposons, parallèlement au débat, d'accueillir leurs enfants. Au fil de nos expériences, nous avons adaptés nos accueils en proposant des activités en lien avec le sujet du débat.

Nous avons pu constater que cette initiative était très appréciée et avons même étendu cette proposition à plusieurs autres actions programmées le soir quand la médiathèque est fermée. Nous l'avons appelée *Parents, prenez votre soirée*.

• **Le jour J : poser le cadre du débat et créer un moment convivial.**

Le débat est organisé de façon à ce que les participant-e-s en soit le cœur mais également les animateur-ice-s. C'est à elles ou eux que revient la plus grande part du temps de parole lors de cette soirée, ce qui implique de cadrer les prises de paroles des intervenant-e-s de la façon suivante : la personne pivot a une dizaine de minutes pour *planter le décor* et apporter les notions nécessaires au débat. Nous demandons à ce que cette intervention soit préparée, accessible au plus grand nombre dans sa présentation. Quant aux partenaires locaux, ils n'ont pas à préparer d'intervention mais sont invités pour réagir, apporter des éléments de réponses en fonction des questions des participant-e-s, ce qui permet de ne pas orienter le débat et de rester dans la spontanéité.

De même le positionnement des bibliothécaires a été réfléchi pour garantir un cadre serein d'échanges respectant la neutralité de service public. Dès le début, elles et ils posent le cadre du débat : déroulé, durée et les principes d'écoute et de bienveillance attendus de chacun-e. Les bibliothécaires ont donc un rôle de modération en distribuant la parole, en s'assurant que l'on reste bien dans le cadre du débat, et dans le respect des principes donnés.

Toutes ces étapes sont pour nous les ingrédients indispensables pour que débat et convivialité soient au rendez-vous.

RÉSULTATS OBSERVÉS

Après déjà six débats organisés, je peux affirmer que la formule rencontre un vif succès et que tou-te-s les participant-e-s sont satisfait-e-s de ce format. Nous avons à chaque fois fait salle comble (voire même parfois un peu plus). Et dépasser les 50 participant-e-s à chaque fois, ce n'est pas rien pour une petite commune de 7 500 habitant-e-s comme l'est l'Île-Saint-Denis.

Bien évidemment, ce succès est dû au choix des thématiques abordées puisque nous les voulons proches des préoccupations de nos usager-ère-s et inspirées de leurs souhaits.

Mais il s'explique aussi pour beaucoup par le travail de proximité des bibliothécaires. Un travail autour de la communication spécifique faite pour ces événements. Mais vraisemblablement il est dû au travail de qualité fait au jour le jour par toute l'équipe pour un accueil chaleureux et convivial de tous nos publics. Cela participe grandement à créer un climat de confiance entre les usager-ère-s et nous, une confiance indispensable pour que chacun-e se sente à l'aise, s'exprime librement et sereinement. Ces résultats positifs créent également un sentiment de fierté dans l'équipe et contribuent à la cohésion puisque toutes et tous travaillent ensemble à la réussite de ces débats et à faire de notre médiathèque un lieu participatif et citoyen. Nous avons ouvert la voie aux autres médiathèques de Plaine Commune qui désormais se lancent aussi dans ce type de projet. Ce format de débat est donc très valorisant autant pour les bibliothécaires que pour les participant-e-s qui se sentent considéré-e-s et elles ou ils ne se privent pas de nous le dire lors des échanges autour du buffet proposé après le débat ou même les jours qui suivent. ■

Kit Débat

RÉPONDRE À L'ENVIE DE DÉBATTRE EN BIBLIOTHÈQUE

PAR GIULIA CAMIN

S'informer, se former, échanger pour aller plus loin : la naissance du projet Kit Débat porté par la Médiathèque départementale de Seine-et-Marne répond à la nécessité de créer des espaces spécifiques consacrés aux débats en bibliothèque. La dimension participative est centrale mais l'accompagnement des professionnel·le·s demeure essentiel.

POINT DE DÉPART : L'ÉVOLUTION DES OUTILS DE MÉDIATION ET DES PRATIQUES DES PROFESSIONNEL·LE·S

Depuis 2014, la Médiathèque départementale de Seine-et-Marne (Md77) a fait évoluer son offre concernant les outils de médiation et de valorisation des collections prêtés aux bibliothèques du territoire. Le fonds d'expositions a été enrichi par des espaces interactifs appelés *modules* afin d'encourager les professionnel·le·s à concevoir des actions de médiation et de transmission de contenus, d'outils critiques et d'inclusion sociale. Ces installations interactives ont été pensées comme des invitations à saisir les défis du troisième lieu : le changement du rôle des médiathèques dans la société actuelle et l'évolution du métier de bibliothécaire ont impulsé une réflexion autour des formes possibles de médiation à mettre en place. Le Kit Débat, comme les autres modules, est donc né dans le sillage d'une double envie : proposer aux professionnel·le·s différentes façons de tisser des liens avec leurs publics et, en même temps, offrir à ceux-ci une expérience esthétique et cognitive inédite. Le projet participatif a été mené par une équipe de la Md77 en association avec des professionnel·le·s de la médiathèque Astrolabe de Melun.

QUELLE FORME, QUEL ESPACE POUR DÉBATTRE EN BIBLIOTHÈQUE ? LA NAISSANCE DU KIT DÉBAT : UNE AVENTURE PASSIONNANTE

2015 a été une année marquante du fait des événements traumatiques qui ont secoué la France. Il n'est pas anodin de le rappeler car précisément à ce moment historique, la Md77 a été sollicitée par plusieurs bibliothécaires du territoire qui souhaitaient mettre

en place des débats dans leurs lieux. Des questions criantes d'actualité avaient fait émerger un besoin collectif de partage et d'échange. Pour les accompagner, nous avons renforcé notre offre de formation et lancé une commande pour la conception d'un espace interactif. En 2016, avec ma collègue Karen Letourneau, responsable des collections, nous avons visité le Centre Pompidou à l'occasion du Festival *Hors Pistes* : au sous-sol était exposée une bibliothèque participative et citoyenne avec des éléments des Labos de la Révolte et du Kit d'un commun conçu par le WOS (Agence des Hypothèses). Il s'agit d'une plateforme participative construite autour de la bibliothèque, où les visiteurs et les visiteuses peuvent créer, laisser des traces de leur passage ou prendre la parole (Parole de Révolte) afin de partager leur point de vue sur un sujet lié à la question de la citoyenneté active et à la nécessité d'agir en collectif dans la société actuelle. Séduites par ce projet, nous avons proposé un cahier des charges à WOS et commencé à travailler à la conception du Kit Débat. Les objectifs étaient les suivants : donner la possibilité aux publics d'habiter la bibliothèque avec une posture plus active et participative, valoriser au mieux la polyvalence et la multidisciplinarité du lieu, c'est-à-dire se former, s'informer, créer, débattre, discuter et peut-être changer d'avis sur certains sujets tout en tissant des liens avec d'autres usagers.

PLUSIEURS PUBLICS, PLUSIEURS FORMES DE PARTAGE POSSIBLES À CONSTRUIRE AVEC LES PROFESSIONNEL·LE·S (OU PAS !)

Le Kit Débat est composé de six éléments et sa structure modulaire permet aux bibliothèques de proposer aux publics plusieurs

modes de fonctionnement : il peut être utilisé comme un parcours à visiter de façon autonome, il peut être investi par des associations ou groupes d'habitant·e·s pour développer un projet participatif et également être employé comme point de départ pour une action de médiation. Les bibliothèques qui ne peuvent l'exposer dans son intégralité ont la possibilité de l'emprunter partiellement, selon le projet en cours. Cette expérience est accompagnée par une équipe d'experts de la Médiathèque départementale. Les axes thématiques autour desquels nous travaillons sont souvent choisis en fonction de l'actualité (l'écologie, le bio, les migrants, etc.) ou proposés à partir de suggestions recueillies dans la Boîte à idées intégrée au dispositif, ce qui permet d'ouvrir à des sujets plus spécifiquement liés à la vie d'une ville et aux problématiques locales.



Les Anarchives du Kit Débat, Médiathèque départementale de Seine-et-Marne.

KIT DÉBAT

3. FAUTEUILS DUO & DISPLAY

- accrocher les documents fabriqués dans l'atelier sur la barre d'exposition
- lire un livre, en discuter avec d'autres
- écouter un CD
- organiser des débats
- prendre des notes sur son ordinateur posé sur la tablette amovible

1. PLATO SANDWICH . 5

- prendre un livre dans le bac de la bibliothèque participative et citoyenne
 - visionner des vidéos de «paroles»
 - chercher des documents dans les tiroirs
- redéposer dans le bac le livre ou l'échanger avec celui qu'on a apporté
 - visionner des vidéos de «paroles» sur le moniteur intégré
 - les contenant

4. BURO « PAROLES »

- diriger le spot sur la tablette et enclencher la caméra
- filmer son récit autour d'un livre en cadrant l'image sur les mains feuilletant le livre
- lire le passage et expliciter son choix
- embrayer sur un récit individuel ou collectif
- dérouler l'écran pour visionner un film depuis un vidéo-projecteur

2. ATELIER

- Photocopier ou scanner puis imprimer un passage d'un document
- le surligner, l'agrandir, l'annoter
- Saisir une courte phrase pour créer un sticker
- composer la phrase avec les magnets sur le tableau
- partager un fragment de texte sur la plateforme d'écriture collaborative

6. IDÉES DE DÉBATS

- écrire sur un papier ses suggestions pour des rencontres, des débats, des thématiques
- glisser son message dans l'urne
- régler la hauteur des tabourets pour participer aux activités collectives

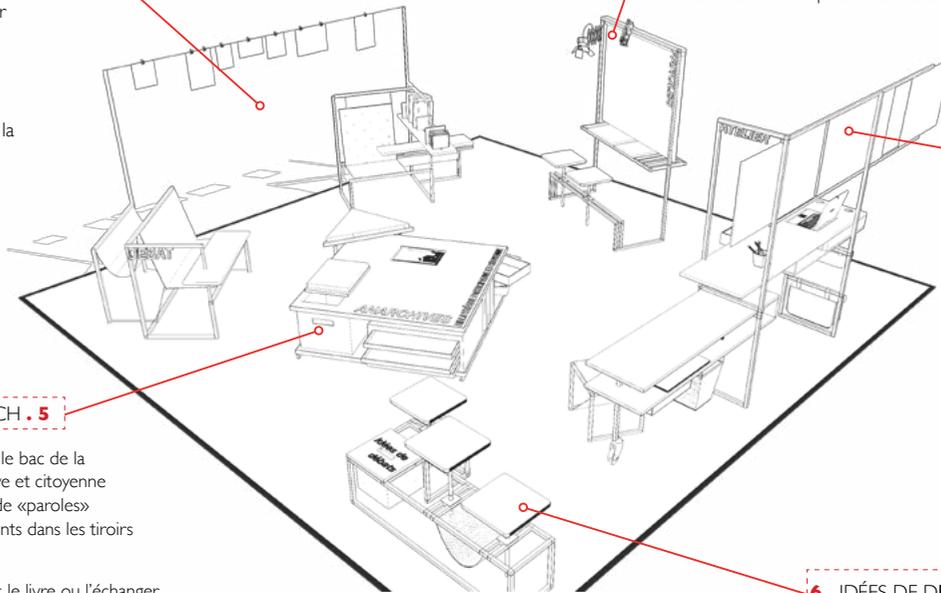


schéma d'activation



KIT ATELIER DÉBAT de WOS/ agence des hypothèses/Claire Dehove & Julie Boillot-Savarin, 2016

PAS DE HIÉRARCHIE NI DE RAPPORTS DE FORCE : JUSTE UNE ENVIE DE PARTAGER ET D'ALLER PLUS LOIN

La conception du Kit répond au besoin de créer un espace convivial en mesure de faciliter l'échange et la prise de parole sans forcément nécessiter la présence d'un-e modérateur-riche ou d'un-e animateur-riche de débat : les assises comme les espaces de création (bureau avec ordinateur et espace de travail) induisent l'égalité des rôles des participant-e-s, situés tou-te-s au même niveau : pas de microphones, pas d'estrades ou de socles. Nous souhaitons avoir un lieu de démocratisation et d'échange sans hiérarchies. L'élément central, le Plato Sandwich, est le cœur de l'installation : ici les professionnel-le-s peuvent valoriser des sélections de livres, CD et DVD et éventuellement proposer aux publics de créer une bibliothèque citoyenne participative. À partir de ces documents, il est possible d'organiser ou même d'improviser un temps d'échange qui ne passe pas uniquement par le dialogue et

d'alterner entre temps de parole et d'écoute. L'élément les « Anarchives du débat » vise à bousculer l'image stéréotypée d'ordre et de silence que les publics ont souvent des bibliothèques car un débat ne peut pas être trop ordonné ni formaté.

DU DÉBAT À LA CRÉ-ACTION

Prendre la parole en public n'est pas toujours spontané ni aisé pour nos publics si diversifiés, et de surcroît parfois non francophones : le Kit permet de contribuer autrement et de nourrir la discussion en créant des collages, des dessins, des affiches ou des slogans. Il offre l'opportunité d'imaginer une interaction avec les réseaux sociaux, d'enregistrer

avec une caméra des témoignages sans filmer les visages mais en laissant la voix hors champ. Les livres sont au cœur de l'action, alimentant la réflexion. Il s'agit donc d'un espace que l'on peut investir et animer selon des modes très différents, à réinventer selon les contextes. Les rencontres humaines et les échanges valorisent le partage et la possibilité de prendre le temps de discuter de vive voix. Ils constituent des moments de convivialité et de transmission de compétences et d'expériences en contraste assez frappant avec les pratiques virtuelles que l'on peut développer sur les réseaux sociaux. Le Kit Débat trouve ainsi toute sa place en médiathèque en tant qu'agitateur d'idées et d'espace propice à un véritable lien social. ■

Donner la possibilité aux publics d'habiter la bibliothèque avec une posture plus active et participative

LA BIBLIOTHÈQUE ET LE CITOYEN : LE NOUVEAU PARCOURS BSF CAMPUS

bibliosansfrontieres.org - 21 juin 2017

Inauguré le 18 mai 2017 au Lilliad Learning Center Innovation à Villeneuve-d'Ascq, ce parcours développé en partenariat avec la Médiathèque départementale du Nord propose de revisiter les valeurs de la République et les notions de service public afin de définir un référentiel de base de la bibliothèque citoyenne.

La 1ère plateforme d'apprentissage libre et gratuite pour les bibliothécaires

Pour mieux répondre aux besoins des professionnels des bibliothèques francophones, nous avons lancé en 2015 avec le soutien de la Bill & Melinda Gates Foundation, BSF Campus, un programme innovant de formation et de renforcement des capacités des professionnels de bibliothèques et des entrepreneurs culturels francophones.

Avec la plateforme BSF Campus, les bibliothécaires ont leur propre espace d'apprentissage personnalisé. L'ensemble du plan de formation a été construit en synergie avec des pairs et des professionnels expérimentés dans les domaines de la bibliothèque, de l'innovation, des nouvelles technologies, du management, du plaidoyer et de l'évaluation.

Intuitive et pédagogique, la plateforme invite les utilisateurs à apprendre par parcours thématique et permet d'évaluer leurs progrès et leurs acquis, avant une certification finale qui valide l'obtention des 7 parcours :

- La bibliothèque, savoirs fondamentaux
 - Médiation culturelle et animation
 - Oser l'innovation !
 - La conduite de projet
 - L'évaluation d'impact
 - Le plaidoyer
 - La bibliothèque et le citoyen

Faire de la bibliothèque un lieu de partage et de citoyenneté pour tous

La bibliothèque de « l'après Charlie » sera plus que jamais un lieu où l'on aura la volonté de mettre en œuvre la notion de vivre-ensemble. Lieu de rencontre, de débat et d'exercice de la citoyenneté, la bibliothèque reflète les valeurs fondamentales issues des Lumières.

Comment la bibliothèque s'adapte-t-elle à son territoire et à sa population afin de proposer des actions permettant de mettre en pratique ces valeurs ? Comment rendre la bibliothèque réellement accessible à tous les publics, y compris à ceux qui ne la fréquentent pas, parce qu'elle est difficile d'accès, ou du fait de barrières symboliques et sociales ? Autant de questions traitées dans le nouveau parcours « La Bibliothèque et le citoyen ».

Les thèmes abordés

- **La République, le service public et la bibliothèque**

Liberté, égalité, fraternité et laïcité sont les fondements de notre démocratie ; le bibliothécaire, agent du service public, veille au respect de ces valeurs afin de garantir à tous les citoyens l'accès à des services de qualité adaptés à leurs attentes, à leur environnement spécifique et à l'évolution de la société.

- **Moyens et outils pour une démarche de connaissance et de mise en œuvre de ces valeurs**

Comment la bibliothèque peut-elle devenir pour ses usagers, un espace d'appropriation des valeurs de la République ?

Tout commence par son projet de service, validé par les élus et par l'habitude d'amener les usagers à s'approprier l'outil en les associant à sa programmation.

- **Accessibilité pour tous !**

Comment la bibliothèque peut réellement permettre une égalité d'accès à toutes les personnes sans les stigmatiser ni les discriminer ?

Cela suppose une analyse permettant de repérer les publics spécifiques et la mise en place de partenariats adéquats, avec des associations de lutte contre l'illettrisme par exemple.

Bibliothèques publiques et virage citoyen : enjeux institutionnels et communicationnels

François R. Derbas Thibodeau et Christian Poirier

p. 47-66

Communiquer 26/2019- 2019

Un certain consensus semble se dessiner concernant l'évolution de la bibliothèque publique (BP) (Baillargeon, 2004, 2007 ; Bertrand, 2002 ; Gazo, 2012 ; Lajeunesse, 2009). Depuis quelques décennies et, plus récemment, dans le contexte de l'avènement du numérique, ses rôles, ses fonctions et ses rapports aux individus sont interrogés et redéfinis.

Pour reprendre l'expression de Schmidt (cité dans Bertrand, 2002), elle s'éloigne de l'image de « cimetière de livres » (p. 37) qui la hante parfois, ou de l'exclusivité de son identification au livre et aux volets traditionnels de collection et de diffusion, au profit de la diversification et de l'ouverture (Lajeunesse, 1997). Le *Manifeste de l'UNESCO sur la Bibliothèque publique* (UNESCO, 1949) constitue un document révélateur de ces changements.

Décrite dans son texte original comme « essentiellement destinée à assurer l'éducation des adultes » tout en « développant le goût de la lecture chez les enfants et les jeunes gens, pour en faire des adultes capables d'apprécier les livres » (p. 1), la bibliothèque, dans sa version la plus récente, renvoie aux enjeux d'information, d'alphabétisation, d'éducation et de culture¹ (UNESCO, 1994).

L'accès aux savoirs promu par les BP s'élargit ainsi sensiblement vers des dimensions sociétales. Dans un document intitulé *La bibliothèque du XXI^e siècle* (Ville de Montréal, 2010), on souligne que « [l]a bibliothèque se présente comme un véritable carrefour citoyen, proche de la population et de son milieu de vie » (p. 12). Les BP sont désormais dites « créatrices de communautés » (Ville de Montréal, 2015, p. 4) et « étroitement liée[s] à la vie citoyenne. Elle[s] contribue[nt] de façon significative au développement culturel, communautaire, social et économique des individus et des collectivités » (ASTED, 2011, p. 11).

L'enjeu de la BP auquel nous nous intéressons dans cet article (...) renvoie à un ensemble de valeurs, de rôles, de missions et de représentations qui constituerait un « virage citoyen » de l'institution, marquant l'avènement d'une « bibliothèque citoyenne »². (...)

Le cas de la bibliothèque Marc-Favreau (BMF), située dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie de Montréal et inaugurée en 2013, retient notre attention. Sa conception relève en effet explicitement du modèle de la bibliothèque « tiers lieu », tandis que son déploiement semble plus largement s'inscrire dans l'esprit du virage citoyen. (...)

La bibliothèque citoyenne : représentations plurielles et prototypes d'action

Bien qu'elle soit prévalente dans le discours institutionnel (Ville de Montréal, 2010, 2015, 2017, notamment) (...), il n'en demeure pas moins que l'expression littérale « bibliothèque citoyenne » reste floue. (...)

Dans le discours des acteurs institutionnels, l'idéal général de développement de la bibliothèque, qui situe le citoyen au cœur de l'action institutionnelle, est sous-tendu par une volonté d'affirmation du rôle démocratique de l'institution.

Le principe de l'accessibilité universelle aux ressources est central, que cette accessibilité soit physique ou qu'elle renvoie à certaines préoccupations symboliques et identitaires. On réfère également à la multitude des ressources pouvant être offertes en bibliothèque pour soutenir l'autonomisation des citoyens, tels les services d'alphabétisation, de francisation ou de formation en littérature numérique, ainsi qu'aux ressources externes à l'institution.

En ce sens sont évoqués certains services d'information et de référence vers des ressources communautaires spécialisées, notamment en matière de sécurité et de recherche d'emploi ou de logement, ou encore de services de santé.

Cette accessibilité pourrait franchir, si elle était concrétisée, un pas additionnel en devenant programmatique : par la consultation, voire la constitution, de comités dédiés qui incluent d'emblée des représentants citoyens, on aspire à s'assurer de l'inclusion ou de la prise en compte, dans la constitution des collections, des services et des programmations, des groupes qui composent la communauté desservie par la bibliothèque.

Par diverses autres stratégies analogues, on en appelle, (...) à la participation des citoyens dans la gouvernance de l'institution, ou même dans sa conception – ce qui contribuerait incidemment à ce que la bibliothèque « *se teinte* » de leur identité, puis qu'en contrepartie s'en trouve favorisées les dynamiques d'appropriation. C'est dire que, pour plusieurs acteurs institutionnels rencontrés, l'accessibilité de la bibliothèque ne suffit pas et devrait tendre vers son appropriation effective par les citoyens. (...)

Dans cette logique, les bibliothèques tiers lieu de première génération intègrent, par exemple, des cafés et des atriums, entre autres espaces polyvalents. Les bibliothèques tiers lieu de seconde génération, quant à elles, se concentrent sur des aménagements et des actions à échelle humaine, où encore davantage de place est octroyée aux citoyens, aux organismes de la société civile et à leur appropriation des multiples espaces sociaux qui ponctuent les aménagements. Comme l'indique une participante, « [les autres missions.] *c'est d'offrir un accès à tout le monde, à la culture, l'information, un espace de vie [...] qui est agréable...* » (...)

Pour l'un des acteurs institutionnels rencontrés, une autre caractéristique importante de la bibliothèque tiers lieu de seconde génération s'incarnerait dans l'offre d'activités sociales et culturelles en mode partenarial avec des organismes communautaires locaux, ce qui rejoint la première déclinaison de la médiation culturelle (voir plus haut) et suppose notamment une forme de communication et d'enracinement dans la communauté locale : « [C]'est de se sentir [...] bien dans cet espace-là parce que l'espace fait partie de la communauté, donc ça revient encore à s'ancrer dans le quartier. » (Participante)

Ce serait ensuite l'aspect « laboratoire » qui permettrait de distinguer les bibliothèques tiers lieu de troisième génération. Un exemple donné est celui de la Créasphère de la BMF, soit un laboratoire d'arts médiatiques associé à des organisations locales spécialisées en outils et en environnements numériques afin d'organiser des ateliers et de former les bibliothécaires pour que ces derniers puissent à leur tour les animer.

L'un des principes fondamentaux sous-jacents à cette conception serait, ajoute une participante, l'autonomisation. En ce sens, l'institution se retrouverait dans un processus partagé d'apprentissage avec les citoyens. Un exemple donné est celui des « soirées Wiki » organisées en BP par un collectif montréalais indépendant, lors desquelles sont mis en place des espaces « *où on va partager, créer des savoirs collectifs [...], du bien commun (...)*

Des passerelles à explorer avec la citoyenneté culturelle

Ces considérations portant sur la bibliothèque citoyenne invitent à l'exploration de certaines passerelles (...) avec la notion de citoyenneté culturelle (Poirier, 2017), qui découle d'une étude portant sur la participation culturelle (Poirier *et al.*, 2012). Sur le plan formel, la citoyenneté est entendue comme un ensemble de droits et de responsabilités qui définissent le statut d'une personne au sein d'un État. Certains considèrent cependant qu'il serait inadéquat de l'appréhender exclusivement en rapport avec l'action étatique (Hartley, 2010; Pakulski, 1997; Pawley, 2008; Roche, 1992; Stanley, 2006; Turner, 1993, 1994, 2001; Vega et Boele van Hensbroek, 2010), (...). S'ouvre ainsi la possibilité d'une acception culturelle de la citoyenneté.

À partir d'un tel cadre, la citoyenneté culturelle est ce qui fait qu'un individu se construit culturellement comme citoyen dans le monde.

Le regard auquel invite (...) la citoyenneté culturelle amène aussi à remettre en perspective la place que laisse réellement la BP au citoyen. Qu'advierait-il, par exemple, si certaines contraintes institutionnelles (programmation, conventions, comportements, etc.) étaient partiellement ou entièrement levées ? (...) Qu'advierait-il si l'on acceptait « *de donner les clés aux usagers* » (participante) – questionnement qui circule dans certains cercles d'acteurs institutionnels (Johannsen, 2017) ?

(...)



Débat, expo et échanges autour de l'égalité



Education, Castelnaudary

Publié le 25/11/2021 à 21:32

Dans le cadre de la quinzaine de l'engagement au féminin, la médiathèque intercommunale Canguilhem a accueilli jeudi dernier un passionnant "débat mouvant" sur l'égalité homme-femme.

Après avoir posé les questions à des jeunes de tous âges, c'est au tout public qu'il a été demandé de se positionner, au sens propre comme au figuré, sur des questions de genre, d'égalité et de partage des tâches. Dans la salle Rouvière de la médiathèque, une rubalise au sol délimitait l'espace "d'accord" de l'espace "pas d'accord" et à chaque question, les participants étaient invités à se placer dans la zone qui correspondait à leur avis sur l'affirmation projetée au mur : "on remarque des différences entre les filles et les garçons à l'école", "je renonce à pratiquer un sport "genré" par peur du regard de mon entourage"...

A chaque "prise de position", on débat, on discute, on change de camp quand on est convaincu par les arguments d'en face, on se met juste entre les deux espaces quand on n'arrive plus à se décider ou on reste sur ses positions avant d'écouter les statistiques exposées par l'animatrice qui vient apporter un éclairage chiffré sur les questions évoquées.

Le débat s'est poursuivi à l'intérieur de la médiathèque avec la présentation de l'exposition "deux traits pour l'égalité" proposée par les retraité-e-s de la CFDT, le tout au milieu des nombreux ouvrages mis à disposition par l'équipe de la médiathèque, fictions ou documentaires, DVD ou écrits, traitant des grands destins de femmes, des stéréotypes ou des luttes pour l'égalité que cette quinzaine aura contribué à faire avancer au plus près de de nous, en direct de notre territoire.

CHRISTELLE MARTY

Bibliothèques et Démocratie. par Raphaëlle Bats (Enssib, France) (extraits)

(...)

Vous l'aurez compris, je crois que les bibliothèques sont une des clés pour une démocratie plurielle, qui donne corps aux conflits qui nous traversent et qui donne sens à l'égalité et à la liberté qui fondent nos démocraties.

C'est bien de croire. C'est encore mieux de voir comment concrètement les bibliothèques aujourd'hui se saisissent de ces enjeux : d'émancipation, de liberté d'expression, d'espace public et de reconnaissance et d'empowerment.

PARTIE 3 : ET LES BIBLIOTHEQUES ?

Il me semble nécessaire de faire un détour du côté des missions des bibliothèques.

3.1 : missions des bibliothèques en démocratie

En parlant de bibliothèques, je vise des bibliothèques et centre de documentation et d'information publics, privés ou associatifs, mais qui ont une mission de service public et de non profit. En France, j'aurais donc tendance à adresser d'abord à des bibliothèques municipales, ou disons territoriales, universitaires, scolaires ou associations reconnues d'utilité publique.

Le Manifeste de l'Unesco pour les bibliothèques publiques se garde bien de parler de démocratie. Certains pays de l'IFLA n'en sont pas. Ce manifeste annonce cependant des missions qui ne prennent vraiment sens qu'en démocratie : pluralité, ouverture, accessibilité..., que l'on peut résumer par les mots : « mission d'émancipation du citoyen ».

(...)

Si le texte de 1991, la charte des bibliothèques du Conseil supérieur des bibliothèques, proclame dans l'article 3 : « La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société » (Conseil supérieur des bibliothèques (CSB), 1991), en revanche les textes des années 2010 sont moins clairs.

Le manifeste de 2012 de l'ABF intitulé « La bibliothèque est une affaire publique », liste les raisons de l'utilité des bibliothèques, parmi lesquelles n'arrivent qu'en dernière position les rôles de lieux de débats et d'espace public de la bibliothèque (Association des Bibliothécaires de France- ABF, 2012). Lieux de débats, la bibliothèque y est présentée comme lieu d'animation de la vie citoyenne. Espace public, la bibliothèque y est présentée comme un lieu de rencontre et de diversité, loin de la notion développée par Habermas, plutôt centrée sur la discussion, l'argumentation et l'action politique.

Quant à la charte Bib'Lib de 2015 de l'ABF également (ABF, 2015), si tout un éventail de notions politiques y sont présentes : le pluralisme, la participation, le débat citoyen, les communs, la diversité, le mot démocratique n'est en revanche utilisé que pour mentionner la mise en œuvre par les bibliothèques de politiques publiques débattues démocratiquement. Les bibliothécaires semblent affirmer un rôle politique, sans oser y mettre un nom. D'ailleurs, l'injonction donnée à la participation y est même posée comme relevant simplement du droit à la formation tout au long de la vie...

Si donc les textes ne font que dresser une mission générale et un peu floue des bibliothèques, il nous revient aujourd'hui, compte tenu de la définition donnée de la démocratie et de la pluralité, de comprendre, de décrire et d'analyser le rôle réel que jouent, peuvent ou pourraient jouer les bibliothèques sur les champs mentionnés précédemment.

L'émancipation

Je voudrais commencer avec la question de l'émancipation. Il va de soi que les bibliothèques doivent proposer des collections plurielles (...), qu'à ce titre, elles participent à la possibilité pour chaque citoyen de se construire un rapport au monde qui lui soit propre et qui lui donne les moyens de faire des choix concernant son action dans la cité (le vote ou autre). Je ne vais pas chercher ici à donner des exemples de la manière dont les bibliothèques mènent cette mission. Je m'intéresse plutôt à la manière dont cette émancipation me semble actuellement se transformer. Ce qui était sous-entendu dans l'émancipation par la documentation est la place bien particulière du bibliothécaire dans le processus. Prescripteur, il ou elle choisit de construire une collection susceptible d'émanciper. (...)

Dans les différents terrains que je suis, le projet Démocratie à la bibliothèque municipale de Lyon, le projet sur la formation à la citoyenneté à la bibliothèque départementale du Nord, et différents projets sur le pluralisme et la laïcité dans des bibliothèques municipales françaises, j'ai été frappée par le fait que les bibliothécaires reconnaissent avec beaucoup de douleur mais de clairvoyance la limite de cette émancipation descendante.

Donner à vivre l'expérience de l'émancipation implique au moins les points suivants :

- Une certaine humilité
- La reconnaissance d'une égalité dans le fait d'être toujours en train de s'émanciper et de ne pouvoir émanciper l'autre que par la présentation de son processus plutôt que du résultat
- Une emphase de toutes les actions en bibliothèques dans lesquelles publics et bibliothécaires sont dans une position égalitaire : partageant un même objectif, découvrant les mêmes questionnements, etc. Par exemple, les projets participatifs.

Attention, en disant cela je ne choisis pas du tout de déplacer les collections du cœur de notre métier, au contraire, je pense que nos collections doivent d'une part s'enrichir de ces expériences d'émancipation et d'autre part doivent les accompagner à tout moment. Ainsi, je pense que c'est le mode d'accès à la collection qui doit être transformé. Je travaille actuellement sur un projet qui vise à créer une interface permettant de faire des liens entre les activités proposées par une bibliothèque

et le catalogue, pour que la collection soit toujours au cœur du processus d'émancipation, mais pas nécessairement sous une forme prescriptive.

La liberté d'expression

(...)

Comme le souligne Allnutt, dans son mémoire sur les bibliothèques et la censure, « (...) dans les faits, les bibliothécaires seraient bien plus des gardiens du consensus social que des défenseurs acharnés de la liberté d'expression. » (p 126).

Or, je l'ai dit le conflit fait partie de notre démocratie et vouloir le nier, c'est refuser l'héritage que nous laisse la révolution française ; c'est reconnaître la république plutôt que la démocratie. Cela me gêne, parce que je crois que nous sommes au service de la démocratie et du débat d'idées. Je pense donc que nos collections doivent être le plus neutre possible (la neutralité parfaite est impossible, nous sommes humains tout de même). En revanche, je pense aussi que si vraiment nous voulons émanciper les citoyens, nous devons rendre possible l'échange entre les idées, et accompagner cela d'un vrai travail documentaire de décryptage, d'analyse, etc. En d'autres termes, « égalité, liberté et fraternité » devraient être nos mots d'ordre dans la médiation, et c'est par cette médiation que la coexistence de documents d'obédiences différentes dans les bibliothèques trouvera son sens démocratique. La neutralité est donc nécessaire dans nos collections, parce que nous avons un métier qui est engagé dans bien plus que la collection, engagé dans la définition de notre mode de vivre ensemble. Il convient donc de nous réapproprier vite ces valeurs démocratiques (...).

L'espace public

Cela passe aussi donc par une réflexion de la bibliothèque en tant que lieu et espace pour le débat d'idées. Il est un autre espace qui porte les caractéristiques que j'ai relevé précédemment : c'est Internet. C'est ouvert, c'est gratuit, chacun peut y exposer ses idées, elles sont rendues publiques.

Pour certains penseurs de l'espace public, avec lesquels je ne suis pas forcément en accord, la rue, les parcs, les bancs publics sont autant de lieux pour mettre en commun des usages, des différences, certes moins argumentées, mais tout de même en rencontre.

Si la bibliothèque veut être un espace public à part entière, elle doit donc s'interroger sur sa présence dans les autres espaces publics, à la fois sur internet et sur la place publique.

² Note : les paragraphes encadrés par des **** sont extraits d'un article de mon blog.

La bibliothèque municipale de Lyon a organisé un très beau projet, appelé Démocratie, dans lequel le point d'orgue de l'événement se situait sur des places publiques, dans la rue, où étaient organisés des ateliers, des conférences, des présentations... (...) D'autres bibliothèques investissent les marchés. Aller sur la place publique, qu'elle soit physique ou virtuelle, c'est renverser les perspectives. C'est dire que la bibliothèque est au service du peuple, là où sont les habitants, pas en un lieu qui est parfois peu rassurant et renvoie parfois à un sentiment fort d'illégitimité.

Alors comment renverser cette perspective ? Je voudrais parler ici de la bibliothèque participante.

La bibliothèque participante est le renversement de la bibliothèque participative. (...)

Plutôt que de chercher à créer une bibliothèque participative, nous pourrions penser plutôt des bibliothèques participantes, qui s'intègrent pleinement dans les projets culturels ou non de leurs territoires. Je prends un exemple que j'utilise souvent. Si dans votre ville, il y a une association de cirque qui propose annuellement un spectacle. Vous pouvez attendre les affiches du spectacle, pour en découvrir le thème (disons la savane) et faire une sélection d'ouvrages sur ce thème, sélection mise à disposition du public qui vient à la bibliothèque, ou d'un public plus large via les réseaux sociaux numériques et votre site web. Pourquoi ne pas penser les choses en amont, et se rapprocher de l'association de cirque pour accompagner d'un point de vue documentaire le projet tout au long de l'année et de la création du spectacle ? La fonction documentaire du bibliothécaire prendrait alors un double sens : intégrée dans un projet local en accompagnement aux acteurs locaux et réinjectée dans les collections et leur valorisation en direction de publics plus habituels. C'est ce qu'on appelle le bibliothécaire embarqué ou intégré (Embedded librarian). Cela me semble une piste à suivre, qui implique de faire corps avec son territoire. (...)

Reconnaissance

(...)

Aller au bout de la réflexion implique à mon sens également un travail fort à mener sur la restitution des ateliers, événements, activités, dans lesquels les habitants viennent prendre part à la bibliothèque. Comment leur participation à ces événements trouve sa place dans le processus d'émancipation ? La Bibliothèque municipale de Lyon a notamment développé pour son projet Démocratie une webradio, redistribuant ainsi les apports des habitants dans l'espace public internet.

CONCLUSION :

Pour conclure, plus que jamais quand la paix se construit ou quand on veut assurer qu'elle se poursuive, les bibliothèques doivent assumer leur rôle politique, d'acteur de la démocratie, du lieu démocratique et de lieu où expérimenter des formes démocratiques.

La bibliothèque n'est pas une utopie, mais elle crée des utopies. Elle permet à chacun, mais aussi collectivement de créer de nouveaux chemins, inattendus, pour penser des avenir partagés. (...)

Les bibliothèques au premier rang dans l'après-Charlie

rue89bordeaux.fr - 7 janvier 2016

« Les bibliothèques sont la ligne rouge entre la civilisation et la barbarie. » Pour Neil Gaiman, romancier anglais, ces espaces de savoir et d'échange nous différencient des terroristes qui ont commis l'attentat contre Charlie Hebdo, le 7 janvier 2015. A Bordeaux, elles sont depuis en première ligne pour apporter des réponses sur la liberté de la presse ou la laïcité. Par Alexandre Sellem (avec Aude David).

Mardi en milieu de journée pluvieuse, médiathèque de Mériadeck, premier étage côté information. L'ambiance y est tranquille, le coin papier est plus prisé que celui tablette. On y trouve des retraités, de jeunes adultes, venus pour s'instruire et se détendre. Jean-Pierre, 58 ans et un news magazine entre les mains, est l'un d'eux. Il y passe souvent du temps pour lire toutes sortes de journaux : « la diversité est réellement assurée par la bibliothèque, après c'est à chacun d'entre nous de faire la démarche, d'être curieux. »

Benjamin, 30 ans, dans le rayon dessins/caricatures, l'est quand il feuillette parfois Charlie Hebdo : « Même avant les attentats j'étais convaincu de l'importance de ce genre de médias. » (...)

Tous n'apprécient pas forcément l'hebdomadaire satirique mais tous ont subi un choc en apprenant la nouvelle – les 10 membres de la rédaction et les deux policiers tombés sous les balles.

« Premiers secours disponibles »

Au lendemain des attentats du 7 janvier 2015, une gravité se dégageait de cette même bibliothèque Mériadeck : « les gens étaient plus calmes, parlaient moins fort, il y avait une sorte de respect pour les victimes », se rappelle Yoann Bourion, directeur adjoint des bibliothèques de Bordeaux. Comme pour extérioriser le mal, deux murs d'expressions étaient mis en place presque aussi tôt : « Ils étaient remplis dans la journée. » Besoin d'extérioriser pour certains, rage d'agir pour d'autres : « les attentats nous ont donné l'envie de décupler nos forces pour apporter la culture à ceux qui n'en ont pas, affirme Michel Dessales, chef de service de la bibliothèque de Bacalan. On s'est senti comme les premiers secours disponibles. On s'est senti solidaire vis-à-vis de notre quartier. »

Dans la métropole, quatre bibliothèques (sur dix) proposent Charlie Hebdo.

« C'est un choix, les abonnements coûtent cher, explique Dominique Dat, responsable de la bibliothèque du Grand Parc. »

« Notre travail, c'est d'interpeller les gens »

Et les actions de solidarité se sont d'ailleurs multipliées dans les bibliothèques hexagonales. Anne Verneuil, présidente de l'Association des Bibliothèques de France (ABF), lançait un appel à témoignage des actions des travailleurs du livre. Tables rondes, débats, expositions, achats des œuvres des dessinateurs et auteurs décédés, la mobilisation était immédiate et spontanée.

« Dès janvier, on a eu ce besoin de travailler sur la citoyenneté, la laïcité, témoigne Dominique Dat. Notre travail, ce n'est pas seulement de répondre à la demande, c'est également d'interpeller les gens. »

Interpeller les gens, notamment par une politique d'actions culturelles axée sur deux points : la presse et la liberté d'expression, puis la citoyenneté et le vivre ensemble. Yoann Bourion se remémore « un devoir d'ouverture d'esprit maximale. C'est important pour nous de montrer que l'on propose toutes les obédiences politiques ou religieuses. »

Première cible, les jeunes. À la bibliothèque de Bacalan, un travail pédagogique auprès des enfants de primaire s'est opéré dès le lendemain des attentats. « Il y avait un enfant qui n'était pas sensible aux débats que l'on avait organisé. À force d'écouter ses camarades, de les voir s'interroger, il a commencé à s'intéresser, réagir. C'est ça notre objectif », atteste Michel Dessales.

Beaucoup de collégiens et de lycéens ont eux visité l'exposition « La face cachée de la Une » à Mériadeck, sur la censure et la liberté de la presse. « C'est peut-être dû à un "effet Charlie" », avance Yoann Bourion. (...)

Porte ouverte sur le monde

Faire comprendre les événements, une démarche commune et instinctive chez ces bibliothécaires, qui n'est pourtant pas nouvelle : « Nous sommes sur les domaines de l'aide, de l'apprentissage, ou de la citoyenneté depuis longtemps », affirme Yoann Bourion. Pourtant, dans l'après Charlie, un constat est ressorti : il n'y a que peu de lieux gratuits et ouverts à tous qui proposent ces services.

La bibliothèque, fabrique du citoyen ?

« C'est étrange comme formule car cela induit une idée de formatage, mais autant être formaté pour être un citoyen plutôt qu'autre chose », relève Dominique Dat avant de conclure : « la bibliothèque doit être un lieu neutre où toutes les opinions devraient pouvoir se bousculer, entourées de livres qui portent de belles idées, des idées parfois contradictoires. C'est un lieu où les gens doivent pouvoir se faire leur opinion en lisant des idées contradictoires. C'est notre force, nous sommes une part vivante de la société. La bibliothèque est une porte ouverte sur le monde ».